Lettre ouverte de la Comunidad Boliviana de Sobrevivientes (CBS)

À l'attention de Sa Sainteté le Pape Léon XIV
Novembre 2026

Objet : Demande d'une réponse institutionnelle juste et définitive face aux cas d'abus sexuels ecclésiaux en Bolivie.

« Très Saint-Père,

Par la présente lettre ouverte, la *Comunidad Boliviana de Sobrevivientes* (CBS) tient à porter à votre connaissance que **la crise des abus en Bolivie ne trouve pas de réponse institutionnelle adéquate** de la part des autorités catholiques locales. Cette démarche directe auprès de votre Sainteté intervient après le dépôt de nombreuses plaintes formelles restées sans réponses satisfaisantes auprès de la Conférence Épiscopale Bolivienne (CEB), de la Nonciature Apostolique et du Cardinal Toribio Ticona.

Nous tenons à souligner que dans tous les cas impliquant des membres du clergé en Bolivie, et plus particulièrement des jésuites, l'impunité a régné en raison d'une véritable **structure institutionnel (*andamiaje institucional*) qui facilitait leurs crimes et les protégeait**. Ce réseau de dissimulation a directement impliqué la Compagnie de Jésus en Espagne, la Compagnie de Jésus en Bolivie ainsi que la Curie Générale de l'ordre à Rome.

Nos dossiers documentent des crimes d'une gravité extrême qui se sont étalés sur plusieurs décennies :

Au collège Juan XXIII de Cochabamba : Nous avons formellement identifié **400 victimes** de cinq jésuites qui exerçaient les fonctions de directeurs, éducateurs, infirmiers et guides spirituels, parmi lesquels l'Espagnol **Alfonso Pedrajas**.

À la Colonia Piraí (Santa Cruz) et au foyer de Tacata : Des dizaines d'enfants ont subi des sévices similaires.

En terres autochtones : Le cas du prêtre espagnol **Luis Roma**, qui a abusé de **plus de 75 fillettes indigènes guaranis**, illustre la vulnérabilité des communautés ciblées.

Très Saint-Père, bien que la justice civile bolivienne ait qualifié ces actes et condamné en 2025 les ex-provinciaux **Marcos Recolons** et **Ramón Alaix** pour l'encubrimiento (la dissimulation) de ces violations, l'Église locale refuse toujours de prononcer des sanctions canoniques à la hauteur de la gravité des faits, se déclarant "incompétente" pour leur exclusion ou leur excommunication. À l'occasion de votre tournée apostolique en Amérique du Sud, nous vous demandons formellement de **"réserver un temps" d'audience** pour écouter la voix des survivants de Bolivie. Les demandes de pardon formelles ne suffisent plus. Nous exigeons une action institutionnelle définitive : la fin du secret ecclésiastique, une pleine collaboration avec les tribunaux civils et des sanctions ecclésiales réelles contre les coupables et ceux qui les ont protégés.